

**COMMUNE DE FREHEL****Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal  
Séance du jeudi 22 mai 2025****Date de convocation :** 16 mai 2025**Nombre de Conseillers en exercice :** 18**Date d'affichage :** 16 mai 2025**Nombre de Conseillers présents :** 14**Nombre de Conseillers votants :** 15

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt-deux mai à dix-neuf heures et quinze minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la Présidence de Madame Michèle MOISAN, Maire.

**Etaient présents :** Mme MOISAN, MM CALLIOT, CHOLET, Mme CHATELLIER, MM FAUDIERE, SECRETAIN, DALLET, Mmes COQUELIN, MARTIN, MEHOUS, BRIARD, DURAND, NABUCET, M GREBERT formant la majorité des membres en exercice.

**Etaient absents excusés :** Mme CUCULI pouvoir à M SECRETAIN

**Etaient absents :** MM RENOUARDIERE, BELLANGER, LEMOINE

Mme BRIARD est nommée secrétaire.

**RAPPORTEUR :** Mme MOISAN

**DELIBERATION N°2025-2-030 : Autorisation donnée à Mme le Maire pour déposer une demande d'urbanisme pour l'installation de toilettes publiques Place de la Chapelle à Pléherel Plage**

Dans le cadre de l'approbation du budget primitif 2025 et la définition des besoins en investissement avait été prévu l'installation de toilettes publiques Place de la Chapelle à Pléherel Plage.

Préalablement à la réalisation des travaux, il est nécessaire de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

**AUTORISE** Madame le Maire à déposer la demande d'autorisation d'urbanisme afférente à la réalisation de toilettes publiques Place de la Chapelle à Pléherel Plage,

**DIT** que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).



le Maire,

Michèle MOISAN

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire, publié et transmis à la Préfecture de Saint-Brieuc le 26 mai 2025



le Maire,

Michèle MOISAN

Le Secrétaire,

Sylvie BRIARD